



Logement Social, remise des clefs

Par Catherine74

Bonjour,
J'aimerais savoir quand la commission d'un logement social a accepté une demande en première position au bout de combien de temps signe-t-on le bail et a-t-on la remise des clefs ? Commission passée un mardi?
Vous remerciant pour votre réponses. Cordialement.

Par kang74

Bonjour

Il faut contacter directement le bailleur , il n'y a pas de délai imposé .
On peut vous appeler demain pour une remise des clés+ état des lieux+ signature du bail .
Comme dans un mois .

Par Catherine74

Merci beaucoup? même si c'est urgent?? Je suis hébergée avec mes enfants?
Cordialement

Par kang74

Ils ont répondu à votre urgence en vous attribuant ce logement .
Maintenant il faut voir avec eux pour savoir quand vous aurez les clés .